



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question écrite n° 39956

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation des salariés du site de fabrication du groupe Halliburton de Pau. Le groupe américain a en effet décidé de la fermeture de son site palois, ce qui entraînera la suppression de 37 emplois. À l'instar des salariés, elle comprend mal cette décision. Si la direction affirme que le chiffre d'affaire du site de Pau est en dégradation, en réalité il est constant. Tout laisse à croire que le ralentissement économique dû à la crise internationale est un prétexte pour couvrir la fermeture stratégique d'un site économiquement viable. En réalité le groupe délocalise sa production vers des sites situés à Singapour et en Malaisie. Les salariés sont actuellement en situation de " possible cessation d'activité ». Ils ont engagé une action en justice estimant les licenciements illégaux : pour eux, le licenciement pour motif économique n'est pas justifié alors que le site est rentable. Un expert a été nommé et le juge doit se prononcer en référé le 7 janvier 2009. Elle lui demande donc de bien vouloir intervenir auprès de la société Halliburton pour étudier quelles solutions peuvent être envisagées afin d'éviter la fermeture du site et la suppression de ces emplois.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39956

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 438

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)